On lit dans le *Mémorial de Lille* :

Depuis la rentrée dernière, de nouvelles recrues sont arrivées à la Faculté catholique des sciences de Lille. Sans puiser dans les caisses publiques les subsides nécessaires pour peupler ses cours de boursiers, ainsi que cela se pratique depuis quelques années dans les Facultés de l'Etat, notre Faculté libre des sciences compte actuellement, à elle seule, vingt-neuf élèves, dont vingt et un se préparent aux divers examens de licence.

M. Rosman, professeur au lycée de Lille, chargé du cours de latin dans l'enseignement scientifique et spécial, est nommé, au même lycée, professeur de troisième, en remplacement de M. Magnié, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le premier numéro du *Journal de la Société régionale d'Horticulture* vient de paraître.

Dans sa séance du 5 Février, le Conseil de guerre de Lille a prononcé les condamnations suivantes :

Duson, Ovide-Jules, soldat au 27e d'artillerie, désertion à l'étranger, 2 ans de travaux publics.

Caudrelier, Célestin-Joseph, cavalier au 14e dragons, abus de confiance, 1 jour de prison.

Leclercq, François-Xavier, soldat au 27e d'artillerie, outrages par paroles et menaces envers son supérieur, 1 an de prison.

Dauneuf, Alexandre Charles, soldat au 110e de ligne, vol au préjudice d'un inconnu a été condamné à 2 mois de prison.

COMMISSION SYNDICALE DE LA BOURSE DE TOURCOING

Extrait du procès-verbal de la Commission Syndicale de la Bourse de Tourcoing, du 20 novembre 1880.

La commission syndicale, après avoir entendu les observations de chacun des membres présents.

Décide, que le minimum des ventes publiques à faire pendant le cours d'une année sera de quatre, et qu'il ne pourra être procédé à une vente publique a la requête d'une collectivité de détenteurs qu'autant qu'il se sera écoulé un mois et demi d'intervalle entre la dernière vente annoncée par les courtiers et celle pour laquelle l'avis de la commission syndicale sera sollicité.

Que, comme l'édicte l'article 1er du réglement voté par le tribunal de commerce de Tourcoing, le 28 octobre 1880, les ventes publiques devront être annoncées au moins 15 jours à l'avance par les courtiers.

Et qu'enfin, le réglement sus-visé sera exécutoire pour la commission syndicale à partir du 1er janvier 1881.

Séance du 29 janvier 1881

La Commission Syndicale décide que son bureau qui se compose d'un président, d'un vice-président et d'un trésorier, sera élu pour trois ans du 1er janvier 1881 au 1er janvier 1884.

La commission syndicale qui est portée à douze membres ainsi que le demandait le réglement sur les ventes publiques voté par le Tribunal de Commerce de Tourcoing, le 26 octobre 1880, lesquels membres sont :

MM Scalabre-Delcour, Flipo-Van Oost, Désiré Debuchy, Jules Desurmont, Antoine Duhamel, Dumortier-Prouvost, Becquart-Herbaux, Henri Grau, Lorthiois-Delfosse, Six-Boulanger, Lambin-Monnier, Delmasure père.

A procédé à la nomination de son bureau comme il suit :

Président, M. Scalabre Delcour ;
Vice-président, M. Flipo Van Oost ;
Trésorier, M. Jules Desurmont.

Les inondations dans le Nord.

La Lys est rentrée dans son lit.

A Merville, il n'y a plus d'eau dans les rues, et les communications entre la gare et la ville sont rétablies

En outre, le travail est repris dans presque toutes les usines.

Les communes les plus éprouvées dans l'arrondissement d'Hazebrouck par les inondations qui se sont produites cette année sont : Merville, La Gorgue, Estaires, Steenwerck et Nieppe.

Les eaux baissent sensiblement dans les cantons inondés de Bergues et Hondschoote, mais la Morlac a débordé et près de 200 hectares du territoire de St Momelin et de Lederzeele, du canton de Wormhoudt, sont couverts de dix centimètres d'eau. Si la pluie ne survient pas, on espère que dans quelques jours l'inondation aura cessé, mais les craintes des cultivateurs sont grandes.

L'explosion d'Aubigny — 3 victimes

Une explosion produite par de l'essence de pétrole et due à un manque de surveillance a fait hier trois victimes dans cette commune.

Un tonneau d'essence avait été descendu dans la cave de M. Ernest Delahy, négociant et cabaretier, situé sous un magasin de tonnellerie et d'épiceries.

Une fuite s'était déclarée à un tonneau et le liquide répandu dans la cave, s'était volatilisé et saturait l'atmosphère. La fille de M. Delaby, âgée de 10 ans, voulant servir une cliente, descendit à la cave avec une chandelle. A peine avait-elle mis le pied sur la seconde marche, qu'une explosion terrible se produisit, la voûte de la cave s'effondra, et les marchandises y tombèrent en masse. La fille Delaby renversée, était brûlée cruellement, au point que ses jours sont en danger.

» Vers minuit, Louis Cadoux d'Avesnes-le-Comte, vint conduire M. Guilbert médecin qui avait été mandé pour donner des soins à la victime. Il eut l'idée malencontreuse de visiter le lieu du sinistre, et il descendit dans la cave, accompagné d'un de ses amis M. Rachelet, et muni de la lanterne de sa voiture

Arrivés à l'entrée d'une cave où le gaz s'était concentré, une seconde explosion se produisit, et les deux amis furent à leur tour brûlés d'une manière grave, puisque le docteur les considère comme étant aussi en danger.

La force de l'explosion a été telle que des débris ont été relevés à 35 mètres de distance du lieu du sinistre.

Toute la commune est consternée.

— CALAIS. — Le belge qui a volé les troncs et brisé les statues de l'église des Baraques à Calais est condamné à un an et un jour de prison. Il a allégué pour excuse qu'il était ivre ce jour-là. Piteuse excuse.

— BOURLON. — Dans la matinée du 4 février M. Foulon, cultivateur, a trouvé pendu dans une grange le sieur Caufin Alexandre, âgé d'environ 60 ans, son domestique.

Il avait comme d'habitude donné à manger aux bestiaux ; quand on la retrouve il était encore chaud, mais il a été impossible de le rappeler à la vie.

Cet individu souffrait beaucoup d'engelures qui l'avaient fait admettre à l'hôpital d'Arras au mois de février 1880. On suppose que, dégoûté de la vie, il a voulu mettre un terme à ses souffrances en se suicidant.

Etat-Civil de Roubaix. —

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 février. — Raymond Delaby, rue de Jemmappes, cour Craybeck 4 — Hélène Spriet, rue Marceau, maison Herchuelz, au Pile. — Emile Berton, rue Bernard, cour Favreque, 4. — Eugénie Cattoire, rue du Fort, cour Couthier. 9. — Régis Fontaine, rue des Fossés, 54. — Louis Dhalluin rue de Rome, cour Parent, 13. — Georges Segers, rue de Magenta 6 — Paul Seynaeve, rue Nain, 4. — Léon Donsbeke, rue Decrême, cour Roupil, 17. — Bernard Picke, rue Meyerbeer 9 — Albert Duthillier, rue St Joseph, 26

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 5 février. — Louis Gaudezaine, 33 ans, forgeron, rue de la Longue-Chemise, 9. — Julie Loore, 4 ans, rue de Lannoy, cour Facon, 6 — Devos, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, cour Panchant 1. — Alexandre Monart, 1 an, rue de Lille, cour Jooris, 4.

MARIAGES du 5. — Charles Debrot 23 ans et Marie Catrix, 25 ans, bobineuse. — Edouard Legrain, 33 ans, apprêteur, et Marie Cornil, 24 ans, ménagère — Oscar Decottignies, 25 ans, rattacheur, et Louise Willemyns, 25 ans, dévideuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Henri JEU-DEBUCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie DEBUCK décédée à Roubaix le 3 février 1881, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le dimanche 6 février à 8 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures en l'église du Saint Sépulcre à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 10

Les amis et connaissances de la famille BAYART-DUBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore BAYART rentier ancien conseiller municipal décédé à Hem le vendredi 4 février 1881, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures en l'église d'Hem — L'assemblée à la maison mortuaire au hameau des Trois-Baudets, à 9 heures 1/4.

L'OBIT DU MOIS sera chanté le lundi 7 mars à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DELECLUSE GONS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Michel GONS, décédé à Croix le 5 février 1881, dans sa quatre-vingt cinquième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Lille près les *Deux Moulins*.

Les amis et connaissances de la famille DEFEBVRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François DEFEBVRE, tripier, décédé subitement à Wattrelos, le 5 février 1881, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 7 février, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, au hameau du Gauquier, à 8 heures 1/2

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE DESMETTRE, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Léon Armand LECOMTE, décédé à Roubaix, le six février 1881, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et MESSE D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 8 courant à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 73.

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE QUINT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Emile Joseph DELPLANQUE, décédé à Roubaix le six février 1881, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le lundi 7 courant, à 9 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour à 4 heures 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 8 dudit mois à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 26.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint Eloi (Blanc-Seau) le lundi 7 février 1881 à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DELERUE veuf de Dame Angélique TRENTESAUX décédé en ladite paroisse Saint-Eloi le 3 janvier 1881 à l'âge de 8[illegible] ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint Martin, à Roubaix le mardi 8 courant, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques Norbert Anna MESSEN décédé à Roubaix, le 5 décembre 1877, à l'âge de 80 ans — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le mardi 8 février 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Louis-François PLAYS, époux de Dame Appoline DURIEZ, décédé à Roubaix le 4 février 1879, dans sa soixante quatrième année Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉPHÉMÉRIDE

DIMANCHE 6 FÉVRIER. — *Sainte Dorothée.*

1643. — NAISSANCE DE L'ABBÉ DE CAMPS.

De Camps était fils d'un modeste quincaillier d'Amiens Il vint dans son enfance à Paris et entra en qualité d'enfant de chœur chez les dominicains. Remarqué par son intelligence, Serroni, qui devint plus tard évêque de Mende le fit élever et le prit comme secrétaire quand il eut achevé ses études. De Camps fut un des hommes les plus célèbres de son temps par sa connaissance de l'histoire et des monuments de l'antiquité.

FAITS DIVERS

Une triste nouvelle : une épidémie de fièvre typhoïde vient d'éclater depuis trois ou quatre jours à la caserne de Reuilly-Paris, occupée en ce moment par un régiment d'infanterie.

Tous les hivers où la neige est abondante on a à constater quelque épidémie de ce genre — principalement dans les casernes.

Les miasmes absorbés par les neiges deviennent, quand ils se dégagent, d'autant plus dangereux que la neige est restée plus longtemps sur le sol, et c'est toujours dans les agglomérations de population qu'ils provoquent des épidémies plus ou moins graves.

Tous les médecins sont d'accord sur ce point. On compte déjà plusieurs décès.

— Deux calices, l'un en argent, l'autre en bronze d'aluminium, ont été volés samedi matin, à six heures, dans la sacristie de l'église Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle.

Lorsque le sacristain rentra, il s'aperçut de leur disparition et courut prévenir M. Morel, commissaire de police. Un enfant de chœur affirme avoir vu entrer un jeune homme de vingt ans à peine, qui est ressorti aussitôt. Deux femmes qui se tenaient agenouillées près de la sacristie, déclarent au contraire que le vol a dû être commis par un homme petit et vieux.

M. Morel a fait consigner provisoirement les deux femmes, dont les déclarations lui ont paru d'autant plus suspectes que l'une d'elles demeure rue Vandamme, près de la chaussée du Maine. Il est permis en effet de s'étonner de la voir faire ses dévotions en l'église Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle.

— Un employé de commerce, M. X..., entretenait des relations avec une jeune lingère, Félicie F..., et quelques scènes de jalousie avaient eu lieu dans ces derniers temps.

A la suite de ces discussions, Félicie exigea une double clef du logement que D... occupe rue Rambuteau et dans lequel il ne rentre que le soir assez tard.

Hier, comme d'habitude, il arriva tard chez lui et sentit, étant à sa porte, une odeur de charbon. Ayant pénétré dans sa chambre, il trouva la malheureuse Félicie étendue sur son lit, ne donnant plus signe de vie. Un réchaud près d'elle indiquait assez clairement le genre de mort qu'avait choisi la pauvre fille.

Un médecin, appelé de suite, ne put constater que le décès.

Félicie F... était âgée de vingt-six ans.

M. Fouquetot, commissaire de police du quartier des Halles, a été informé et a commencé une enquête.

— SIC TRANSIT GLORIA MUNDI. — On a mis en vente à Nagasaki, le 1er décembre 1880, les propriétés du plus ancien comptoir européen au Japon celui de la Société néerlandaise de commerce. Parmi l'inventaire se trouve la hampe du drapeau néerlandais qui a flotté pendant trois siècles à Décima, et qui n'a pas été détaché, même pendant que l'invasion française l'avait aboli partout ailleurs. Les propriétés, consistant en une maison et un magasin, ont été achetées au prix de 2,200 dollars par *la mission catholique romaine*.

Les voies de la Providence sont remarquables. Les Hollandais ont surtout contribué à bannir du Japon le catholicisme, et voilà qu'après trois siècles l'Eglise catholique célébrera la messe dans les lieux que des marchands prévaricateurs et fouleurs de crucifix se sont vus forcés d'abandonner par suite de pertes commerciales incessantes.

— UN BOUCHER DILETTANTE. — Les journaux russes nous apportent une amusante anecdote. On jouait *Ham et* à l'Opéra de Moscou. La cantatrice, Mme Hessano, y obtenait un grand succes, mais, parmi les assistants, aucun n'était aussi enthousiaste qu'un brave homme, assis aux premiers rangs, qui ne cessait d'applaudir. Après la scène de la folie, on l'entendit tout à coup s'écrier :

— Vous savez que je vous fait remise de votre dette

On eut bientôt l'explication de ces paroles. Ce mélomane n'était autre que le boucher de Mme Hassano, auquel elle devait une somme relativement assez forte, et dans sa joie de dilettante il n'avait pas trouvé de meilleur moyen d'exprimer son admiration pour le talent de la chanteuse.

VARIÉTÉS

LA DERNIÈRE MINUTE D'UN NOYÉ.

Suite et fin. — Voir le *Journal de Roubaix* du 2 février

Jean-Antoine ne chassait plus que rarement. Le temps lui manquait. Il fallait s'occuper de l'éducation des deux enfants. Le gentilhomme y allait de tout son cœur et de tous ses souvenirs de collège — au temps où il adorait Jeanne leur mère. Quant au vieux Picard, il se multipliait et remplissait tous les offices à la fois. Il s'escrimait à la cuisine ; il ramassait le bois ; il pétrissait le pain, qu'il apportait cuire au four banal du village ; il lessivait, ravaudait, ressemelait. Tout le monde s'était fait un peu paysan, et l'on vivait heureux. Les enfants devenaient instruits, obéissants, laborieux, reconnaissants, — charmants, en un mot.

Annette eut, un jour, ses dix huit ans. Elle était belle et rieuse ; elle pétillait facilement des regards et du rire. Henri avait seize ans, le vrai portrait de sa mère, et, comme si l'âme maternelle eût passé en lui sur ses traits, d'une pureté exquise, s'épanouissait une certaine fleur de mélancolie. Déjà, l'on commençait et s'attardait à parler ensemble de l'avenir sans trop d'inquiétudes. Jean Antoine n'était il pas là, lui, l'énergie, la raison, le dévouement ?

Au milieu de cette quiétude tomba la foudre. Dans la Loire, en présence d'Annette, d'Henri et du vieux Picard, Jean-Antoine s'est noyé.

Cette fois, le ciel riant a croulé, sans espoir, dans un gouffre ténébreux. Jean-Antoine n'avait jamais songé qu'il pût manquer à ses enfants adoptifs. Pour eux, point d'actes d'état civil ; il envoyait à plus tard cette préoccupation. Pas même de testament. — Demain, disait-il chaque soir ! Aujourd'hui, les épaves de son humble héritage iront à des héritiers inconnus, qui jetteront dehors ces deux petits mendiants recueillis en un jour de bizarrerie et de sensiblerie. Aussi, dans les affres de son agonie, Jean-Antoine se sentit irrémissiblement désespéré. Pauvres enfants ! — Pauvres enfants, en effet, sans famille, sans fortune, sans protecteur ! Il ne leur reste au monde que le grand chemin.

Ce que Jean-Antoine avait redouté arriva. Les larmes et les supplications du vieux Picard lui-même n'attendrirent aucun des héritiers. Tous les trois — ils durent partir, mornes et silencieux ; ils ne pouvaient pas pleurer. Ils s'éloignèrent donc, en se retournant avec angoisse, comme si aujourd'hui le manoir brûlait tout jamais et tout entier.

Annette se baissa et cueillit une rose de Noël sur la lisière du bois. C'était décembre, et la rose de Noël, sœur de la neige, avait doucement et timidement fleuri.

V

C'était décembre et fin décembre. — Ils allaient devant eux, à pied, sur le chemin d'hiver. Ça et là, autour, maints rares buissons de houx verts, maintes touffes de fougère jaunie surmontaient le blanc tapis givré, comme des couronnes encore fraîches les dalles de marbre d'un cimetière. Ils se rendaient à la ville la plus proche, où l'on essayerait de travailler pour vivre. Jusque là il fallait manger cependant. On n'eut pas faim tant que l'on put. Enfin, le vieux Picard comprit que les enfants, — comme il disait toujours, — n'en pouvaient plus, et il se décida à mendier... à distance, afin de ne point humilier. Il recueillit, aux portes des fermes, quelques morceaux de pain de seigle que l'on dévorait, le cœur meurtri, en se cachant des passants.

On atteignit la ville. C'était le soir et la veille de Noël. Les maisons s'illuminaient des flambeaux de l'arbre béni, et toutes les cloches s'entremêlaient, dans les clochers, les versets et les répons de leurs joyeuses litanies. Le vieux Picard fut obligé de s'asseoir sur une borne ; il se sentait bien mal.

Annette avait fait pencher tendrement la tête du bon vieillard sur son épaule, tandis qu'Henri l'entourait de ses deux bras. La douleur, — la fatigue, — la honte, à son âge, toutes ces émotions soudaines et violentes l'avaient brisé. Ses membres tremblèrent, son visage blêmit, et sa tête pesa plus lourde sur l'épaule d'Annette. Pendant qu'Annette et Henri rencontraient leurs lèvres sur son front, l'admirable serviteur expira. Il était grosse nuit ; la neige tourbillonnait et les cloches chantaient.

La terreur saisit les deux jeunes gens. Henri courut, en face, frapper avec désespoir à la porte d'un hôtel splendidement éclairé, rempli d'enfants riches et heureux. Il parla en sanglotant ; la dame du logis descendit. Elle eut bientôt connu toute cette misère. Elle quêta parmi ses invités. C'était fête de Noël ; la charité est facile et généreuse, cette nuit-là. Une grosse somme d'argent fut, aux malheureux orphelins, le présent de Jésus. La police survint, on enleva le cadavre et on l'enterra, le lendemain, pauvrement, — accompagné seulement des deux mystérieux jeunes gens, abîmés dans une douleur que personne ne pouvait pénétrer.

La dame du logis bienfaisant s'aida de ses amies, et l'on installa le frère et la sœur dans deux mansardes, sous les combles d'une vaste maison ouvrière. On trouvait Annette bien belle, et Henri bien joli garçon. Il se garderaient l'un l'autre. Les mansardes étaient nues, froides, misérables. On les avait parcimonieusement meublées, et l'on y avait employé une partie de la somme recueillie ; le reste acheta quelques vêtements. Annette embellit la sienne de l'humble rose de Noël, cueillie là bas, — fleur de souvenir déjà fanée. Elle la mit, ainsi défaillante, dans un vase de porcelaine, à côté d'une statuette de la Vierge Marie.

On procura à la jeune fille du travail, en attendant que l'on cherchât à placer son frère. Mais elle avait beau s'escrimer, jour et nuit, à broder de légers dessins de fil sur des tulles vaporeux, elle gagnait à peine de quoi ne pas mourir de faim à deux. Elle ne levait jamais les regards, cependant, et poussait fiévreusement son aiguille. Henri se désolait de ne rien faire, et de voir sa sœur pâlir et prendre des yeux rouges, — ces beaux yeux au fond desquels se lisaient tant de tendresse et de touchante résignation. Un jour, il rentra, ému, embarrassé et presque joyeux.

Il venait de se vendre comme remplaçant militaire. Il n'avait pas attendu la conscription, lui sans état civil en France. On l'avait payé. C'était deux mille francs qu'il apportait à sa sœur. Elle travaillerait moins pendant quelques mois, et Dieu aurait le temps de prendre pitié d'elle. Puis, enfin, cinq ans seraient bientôt passés, et il reviendrait, et il aurait droit à une petite pension. Annette, alors, se reposerait, pour tout de bon. Annette s'évanouit et sanglota ensuite à fendre le cœur.

Le lendemain, sans que la pauvre fille eût cessé de sangloter, Henri était parti ; il rejoignait le régiment en Afrique.

— Méchant ! nous eussions souffert ensemble, ne cessait-elle de répéter, et s'il eût fallu mourir, ensemble au moins nous serions morts.

— Méchant ! — ce mot là lui torturait le cœur, à lui !

Annette travailla plus encore, — ne voulant pas toucher à ces deux mille francs, — seule, — fervente — laborieuse mais inconsolable, ne sortant jamais, ne recevant personne.

C'était une pauvre petite cloîtrée du labeur quotidien. Elle ne riait plus comme jadis ; non, elle l'avait désappris. Le dimanche seulement, elle se rendait au cimetière, sur la fosse du vieux Picard, prier pour lui, pour Jean Antoine, pour tous ses morts. Elle économisait sur sa nourriture, afin d'écrire plus souvent à son frère et de pouvoir affranchir ses lettres. Henri répondait vite ; il se disait heureux ; elle, de même. Tous deux se cachaient leur affliction et s'ingéniaient à remplir quatre pages de projets pour l'avenir. Ni l'un ni l'autre ne se trompaient cependant à cette petite fraude. Un jour, les réponses d'Afrique n'arrivèrent plus. Henri avait été tué dans une expédition contre les Kabyles. Cette nouvelle parvint officiellement à Annette, après d'éternelles semaines d'incertitudes horribles et folles.

Le chagrin, sans espoir maintenant, s'ajouta à ses fatigues sans repos. Annette ne put plus suffire à sa tâche, elle se mit au lit bien souffrante. Elle avait si peu dormi et si peu mangé depuis longtemps, — et, jamais, une consolation ou une gaieté n'était venue la réconforter ! Elle toussait opiniâtrément comme sa mère ; son visage était pâle et son corps maigre à faire peur ; elle regardait toujours la rose de Noël, irrémédiablement flétrie et priait la statuette bénie.

On eut pitié de son état et de son abandon. La dame charitable obtint qu'elle fût admise à l'hôpital. La toux était devenue persistante et rauque. La jeune malade se réjouissait à la pensée qu'elle allait bientôt mourir. — Puisqu'ils sont tous là haut, disait elle aux sœurs infirmières, ils m'attendent. Oh ! comme il me tarde de les rejoindre et de les embrasser ! Ma sœur, interrogeait elle chaque soir, sera ce pour cette nuit ?

Ce fut bientôt, en effet, pour cette nuit

Mains jointes et paupières closes, elle tomba dans un mol assoupissement, sans toux et sans souffrance, cette fois, — respira paisiblement, — moins fort, — insensiblement, à peine ; — et puis, on la crut endormie. Elle savait bien, elle, — la pauvre jeune martyre au ciel, — qu'elle était morte sur la terre.

C'était là une inconnue dont personne ne réclamerait la dépouille. Les internes réservèrent son corps pour la dissection. Les religieuses prièrent, supplièrent ; on répondit par les réglements. Annette fut portée à l'amphithéâtre. Elle gisait étendue sur la table de marbre. Son linceul lui avait été respectueusement conservé. Hélas ! on devinait, sous la toile, les lignes si pures et si heureuses de ce corps de vingt ans. Sa tête penchait, renversée dans le mouvement d'une angélique tristesse et d'une muette supplication.

Cette tête reposait sur une masse de cheveux mêlés et roulés en torsades, que le poids infléchissait comme un coussin de soie noire. Ses paupières, sombres, fermées, et sa bouche close, avaient une expression de prière et de résignation durable.

Quand les carabins s'approchèrent de ce cadavre, le scalpel à la main, ils trouvèrent la pauvre enfant si belle et si douce, qu'ils n'osèrent la profaner et se découvrirent. Emus, ils se cotisèrent pour lui acheter une bière.

On l'enterra, le lendemain, avec respect et quelques internes suivirent ce cercueil, sans parents ni amis en ce monde.

Jean-Antoine Chambeau rouvrit les yeux. Il était couché sur le sable chauffé par le soleil, au bord de la Loire, qui continuait son sempiternel et monotone bruissement. Il ne perçut d'abord qu'une sensation confuse de son état.

Après son engloutissement dans le gouffre, son imagination avait embrassé en un clin d'œil cette longue et lamentable histoire. — Ensuite, tout était devenu ténèbres dans son cerveau, si impitoyablement lucide une minute auparavant. Il sentit un cercle cruel lui serrer les tempes et se resserrer toujours comme sous le jeu d'un écrou vivant. Dans sa poitrine, quelque chose montait qui arrêtait les mouvements du cœur et comprimait le soufflet des poumons. Il n'eut dès lors plus conscience de rien ; il lui semblait seulement rentrer dans le néant.

Mais, il vivait ! — Henri, à genoux, se penchait sur lui, les vêtements ruisselants. Le pauvre garçon l'avait courageusement et énergiquement sauvé. Le vieux Picard, éploré, soutenait pieusement la tête de son maître. Un peu plus loin, Annette, accroupie, se désolait, le visage dans ses deux mains.

Jean-Antoine Chambeau se ressouvint. Oui, le manoir était réellement brûlé ; ils subsistaient, en effet, tous quatre, péniblement et en paysans.

Mais dans la suite cet horrible cauchemar n'était qu'une évocation sinistre de l'avenir redouté et échafaudé dans les angoisses d'une mort épouvantable. Il sourit en reconnaissant, à ses côtés, les enfants de sa chère bien aimée Jeanne ; en retrouvant son compagnon dévoué. Il revint complètement à lui. Il ne pouvait se lasser d'embrasser ses trois amis.

— Mon pauvre vieux Picard, tu n'es donc pas mort de froid et de faim, la veille de Noël ?

Le vieillard, muet, sanglotait.

— Pourquoi pleures-tu ? Nous voilà réunis, et nous nous aimerons longtemps encore, va !

Jean-Antoine tourna alors les yeux vers le ciel pour remercier Dieu. C'est étrange Là-haut, dans la nue, il crut entrevoir son amie d'enfance, son éternel amour, Jeanne, qui priait en ce moment pour ses deux enfants pour le vieux serviteur et pour lui.

AIMÉ GIRON.

Bulletin du Commerce

LAINES

Londres, vendredi.

Les arrivages de laines des colonies, ont, par suite des ventes favorables, considérablement augmenté. Le comité des importateurs vient de décider que les ventes aux enchères commenceront le 15 du présent mois, et qu'elles seront limitées à 300,000 balles. L'attente des enchères a eu pour effet depuis quelque temps de faire languir le marché. Les ventes des laines des Indes Orientales ont terminé hier à Liverpool Les basses qualités ont décliné, mais les moyennes à bonnes ont avancé de 5 à 7 1/2 0/0 sur les cours des ventes antérieures.

Bradford, vendredi.

Depuis un mois la laine baisse d'environ 1 d par ld., et les cours sur les filés et sur les pièces a baissé proportionnellement. La demande du continent pour fils et pièces n'éprouve aucune amélioration. La production est en conséquence considérablement augmentée, et beaucoup de fabriques chôment.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

MARCHÉ DE LIVERPOOL

La tendance du marché a été calme aujourd'hui et sans variation matérielle. Les avis contradictoires des Etats Unis sur la perspective des recettes pendant le mois courant produisent l'effet de mettre les opérateurs en garde. Les ventes en disponible ont atteint le chiffre de 10,000 balles, dont 500 balles pour spéculation et exportation.

Cours officiels du coton disponible :

	G. O. d.	L. M. d.	M. d.	G M. d.
Upland	5 7/8	6 1/4	6 7/16	6 11/16
Mobile	5 7/8	6 1/4	6 7/16	6 11/16
Texas	6 1/8	6 3/8	6 5/8	[illegible]
Orléans	6 1/8	6 3/8	6 5/8	7 1/8

	M. F.	Fair.	G. G. F.
Pernam	6 5/8	6 15/16	7 7/16
Maceio		nominal	
Maragnan	6 3/4	7 1/8	7 3/8

	Fair d.	G. Fair d.
Egypte brun	7 1/8	7 3/8
Do. blanc	7 1/8	7 3/8

	Fair	G.F.	Good
M. Ct. Broach	—	5 3/4	6 1/3
Dhollerah	4 15/16	5 5/16	5 3/4
Oomrawuttees	5	5 7/16	5 3/4
Cemptahs	4 5/8	4 15/16	5 3/8
Bengale		nominal	

Londres, 5 février.

Temps. — Variable.

Cargaisons flottantes. — Marché très calme. n co e Roux hiver 4 5/6.

Cargaisons arrivées 10 à vendre 27.

Londres, 5 février.

Sucres bruts et en pains calmes, tendance lourde ; raffinés affaires plus actives ; prix plus fermes. On cote marque Say 29/6, marque Lebaudy 28/9. Sucre allemand 21/6, sucre cristallise très-fermes.

La Havane, 4 février.

Sucre centrifuge 96 0/0, 8 3/4.
Sucre Moscovade, (l'Arrobe), 6 3/4.
Change sur Londres, 17.

Marseille, 5 février.

Blés. — Marché calme ; prix maintenus sans changement. Ventes de la journée, 5200 quintaux disponibles. Importation, 37 045 quintaux.

Ghirka Nicolaïeff 26,50, tendre Bombay supérieur 26.5 , Red-Winter n. 2 27,75 ; tendre Pologne 26.50 les 100 k., dur Bône, poids garanti 125 k. 24, dur Alger poids garanti 125 kilos 24 francs la charge de 160 litres escompte 1 0/0

Le Havre, 5 février, soir.

Saindoux. Fermes. On a vendu 1650 tierçons Wilcox sur Avril, à 63 ; sur Juillet-Octobre, à 62 les 50 kil.

Cuirs faibles. On a vendu 1000 (saleivern) B. A. Saladeros bss à 70 les 50 kilos. Bois de teinture calmes. On a vendu 150 tonnes Campics jaune à livrer à 7 les 50 kil.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 5 février 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 10/0.		
Courant	71 50	à .. ..
Mai juin	73 25	à .. ..
Quatre de mai	73 50	à .. ..
Quatre derniers	74 50	à .. ..
HUILE DE LIN		
Courant	65 25	à .. ..
Mai juin	67 25	à .. ..
Quatre de mai	67 50	à .. ..
Quatre derniers	67 50	à .. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 90°, fût c., esc. 1 0/0)		
Courant	60 ..	à .. ..
Mars	60 ..	à .. ..
Mars-avril	59 75	à .. ..
Quatre de mai	59 75	à .. ..
SUCRES 88° SACCHARIMÉTRIQUES (100 kil.)		
Nos 10/13 courant	57 50	à .. ..
SUCRES BLANCS no 3		
Courant	67 25	à .. ..
Mars	67 25	à .. ..
Quatre de mars	67 75	à .. ..
Quatre de mai	68 ..	à .. ..
SUCRES RAFFINÉS		
Disponible	112 ..	à 113 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)		
Courant	60 75	à .. ..
Mars	60 75	à .. ..
Quatre de mars	59 50	à .. ..
Quatre de mai	58 75	à .. ..
MARQUE DARBLAY (159 k.)	64 ..	à .. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)		
Courant	27 75	à .. ..
Mars	27 75	à .. ..
Quatre de mars	27 75	à .. ..
Quatre de mai	27 25	à .. ..
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au compt.		
Courant	22 25	à .. ..
Mars	22 25	à .. ..
Quatre de mars	22 75	à .. ..
Quatre de mai	21 50	à .. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	.. à ..	19 .. à 23 ..	17 25 à 18 ..
— ép. p. q.	.. ..	.. ..	.. ..
Oeill. b. goût.	.. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 19 ..	17 .. 17 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 50
Lin du pays	62	24 .. 25 50	28 .. 28 50
Lin étranger	60	22 50 24 ..	25 .. 27 75

COURS du 5 février 1881

Huile de colza	.. à ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 5 février 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. nol	117 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	61 50	.. ..	.. ..	.. ..
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 3 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ D'ANVERS du 5 février.

Pétrole raffiné.	Payé.	Vendeurs.
Disponible blanc..	.. à	23 à ..
Courant	.. .. ..	22 75 .. ..
Mars	.. .. ..	22 .. .. ..
4 dern.	.. .. ..	25 50 .. ..

Marché calme.

MARCHÉ DE BÉTHUNE du 3 février

Froment	20 ..	à 23 ..	Avoine 3 q.	6	à .. ..
Blé mêlé	16 50	21 ..	Colza	19 ..	23 ..
Seigle	15 ..	16 ..	Œillettes	36 ..	38 ..
Orge	.. ..	.. ..	Lin	23 ..	28 ..
Escourg.	11 ..	14 ..	Cameline	15 ..	19 ..
Avoine	10 25	.. ..	Fèves	13 ..	18 ..
» 2e q.	8 ..	.. ..	Haricots	20 ..	27 ..

THÉATRE DE ROUBAIX

Situé rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Bureaux à 6 h. Rideau à 6 h. 1/2.

Dimanche 6 février. Spectacle offert aux dames, une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas Deux dames ne paieront qu'une place.

Les Martyrs de Strasbourg ou l'Alsace en 1870 grand drame historique et patriotique en 7 actes, par M Champagne.

Les Charbonniers, grand succès du Théatre des Variétés, opérette nouvelle en un acte, paroles de Ph Gilles, musique de J. Costé.

Ordre du spectacle : 1. Les Martyrs. — 2. Les harbonniers.

Jeudi 10 février, **Les Misérables** de Victor Hugo.

V'la l'Général vaudeville en 2 actes.

Incessamment : Bénéfice de M. Henri Couvreur.

ALIMENT des ENFANTS

Pour fortifier les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose*, d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le **Racahout** des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par **Delangrenier**, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville. 19213

Sauvez les enfants

dans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporté : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure No 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure No 80.416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 :

Cure No 85,410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète avec vomissement, son induets qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure No 29,615. — Avignon La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances, de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr. ; 1 kil. 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie, Centrale, 13 rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY & Ce (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

SIROP ET PATE DE P. LAMOUROUX

recommandés par les médecins dans le traitement des RHUMES, GRIPPES, BRONCHITES, etc.

Dépôt dans toutes les Bonnes Pharmacies

Se Défier des Contrefaçons.

Propriétaire-gérant, ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX